

ASSOCIATION DE RANDONNEURS PEDESTRES

CLUB RANDO PLAISIR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt et un septembre,

A 20 heures,

Les membres de l'Association de randonneurs pédestres "CLUB RANDO PLAISIR" se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au Foyer Rural de PONCIN (01450), sur convocation du Conseil d'Administration.

Il est établi une feuille de présence signée par les adhérents présents en entrant en séance :

95 personnes sont présentes.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par M. René BILLON, Président de l'Association.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement d'adresse du siège social de l'Association.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte du projet de la résolution.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente le projet puis déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix la résolution.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du projet, prend acte.

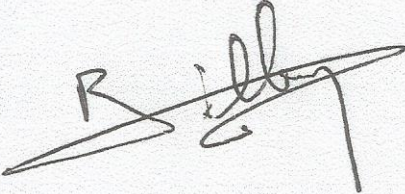
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Le Président

M. René BILLON

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'R. Billon'.